

PREPARATION et REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES

La formation professionnelle permet l'exécution d'activités sous la responsabilité directe d'un chef d'équipe dans le secteur du transport et de la distribution de l'énergie électrique.

Il intervient également sur l'installation et la mise en service des équipements dans le respect des règles de sécurité des biens, des personnes et de l'environnement.

LE TITULAIRE DU CAP PROELEC EST CAPABLE DE :

- Participer à des tâches de mise en œuvre, de mise en service, de maintenance sur des installations et des équipements électriques (courants forts / courants faibles).
- Les travaux d'organisation et de réalisation sont exécutés en autonomie dans le domaine de la BTA (basse tension).
- Les tâches de mise en service et de maintenance sont effectuées sous la responsabilité d'un personnel qualifié.

Recrutement : capacité d'accueil de 12 élèves

Le recrutement s'effectue prioritairement sur l'académie après :

- Une 3^{ème} collège.
- Une 3^{ème} insertion ou SEGPA.

Organisation de la formation

La formation comporte 33 heures d'enseignement par élève et par semaine :

19 heures d'enseignement professionnel

14 heures d'enseignement général

- L'examen se déroule en Contrôle en Cours de Formation (CCF) pour l'ensemble des épreuves.
- Formation en milieu professionnel d'une durée totale de 12 semaines réparties sur les 2 années de formation.

Le diplôme de fin d'études ne pourra être validé qu'à l'issue de cette formation en entreprise.

Domaines étudiés

- **Electrotechnique, expérimentation et mesures sur des applications.**
 - Circuits parcourus par un courant continu ou alternatif.
 - Machines électriques.
- **Production, transport et distribution de l'énergie électrique.**
- **Utilisation de l'énergie électrique.**
 - Eclairage.
 - Chauffage.
 - Force motrice.
- **Installation et équipements électriques.**
 - Canalisations électriques.
 - Appareillage basse tension.
- **Installations communicantes.**
 - Signalisation et alarme (incendie, intrusion...)
 - Circuits de communication (téléphonie, VDI : voix données images).
- **Sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.**
 - Formation habilitation électrique.
 - Protection de l'environnement.
- **Représentation graphique et modélisation**
 - Schémas normalisés et description fonctionnelle (domaines habitat tertiaire et industriel).
 - Domaine mécanique.

Débouchés professionnels

Le titulaire du CAP PROELEC exerce son métier dans les entreprises artisanales, les petites, moyennes et grandes sociétés dont les principaux secteurs sont :

- Les installations des locaux tertiaires, des logements individuels et collectifs.
- Les équipements industriels destinés à la distribution et à la production.
- Les réseaux de distribution électriques, d'éclairage et de signalisation en milieu rural et urbain.

Poursuite d'études :

Baccalauréat professionnel EL.E.E.C (Electrotechnique Energie et Equipements Communicant).

Baccalauréat professionnel MEI (Maintenance des Equipements Industriels).

Brevet professionnel électricien installation et équipements électriques.